



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des lettres et langues étrangères
Département
Filière de Français

MÉMOIRE DE MASTER

Option : science du langage

Présenté et soutenu par :
Noui Anissa

Le : mercredi 10 juin 2020

LES PROCÉDES DE L'ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS POLITIQUE CAS DE DISCOURS PRÉSIDENTIELS DE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA 1999_2004.

Jury :

Dr. Zineb Moustiri	MCB	Université de BISKRA	Rapporteur
Dr. Rezgui Mounira	MAA	Université de Biskra	Président
Dr. Boudounet Naima	MAA	Université de Biskra	Examineur

Année universitaire : 2020-2021.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Université Mohamed Kheider BISKRA

Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues Etrangères
Filière de Français



MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

**Les procédés de l'argumentation dans le
discours politique cas des discours
présidentiels d'Abdelaziz Bouteflika 1999-2000**

Sous la direction de :

Dr. MOUSTIRI Zineb

Membres du jury

Président

Moustiri Zineb

Directeur professeur à l'université de Biskra

Examineur

Année universitaire : 2019/2020

Dédicace

À L'ÂME DE MON PÈRE ET AU CŒUR DE MA MÈRE,
Qui font la raison de mon existence et la raison de ma réussite.
ET À MON CHER FIANCE,
Qui reste fidèle et près de moi dans tous les cas.

Remerciements

Qui ne remercie pas les gens, ne remercie pas Dieu

Tout d'abord, je voudrais remercier cordialement ma chère enseignante et ma respectueuse directrice de recherche, Dr. Zineb MOUSTIRI, pour ses généreuses orientations pertinentes et ses aimables conseils qui m'ont permis d'avancer dans ma recherche et dans mes études généralement

Je tiens à remercier également mes enseignants, les membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail.

Mes plus vifs remerciements vont plus particulièrement à ma famille :

- Mon père spirituel, ma chère mère.
- Toute ma gratitude à mon fiancé Hakim qui m'a encouragée afin d'accomplir mon travail.
- Toute ma gratitude va aussi à mon petit frère Saïd qui, avec une générosité qui lui est particulière, m'a facilité des difficultés que j'ai rencontrées
je n'oublie pas de remercier également ma chère sœur NOURA et sa petite famille de leur aide précieuse.

Je n'oublierai pas ma chère amie Donia, merci de tes encouragements et de ta confiance illimitée.

Finalement, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont donné le courage et l'énergie afin que ce travail voie le jour.

Merci à Dieu

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

.....a-c

CHAPITRE1 : DISCOURS ET DISCOURS POLITIQUE

Introduction..... 2

1. le discours dans l'environnement francophone.....2

1 .2. Type / genre de discours.....2

1 .3. L'inscription du sujet parlant dans le discours.....3

2. Qu'est ce qu'un discours politique.....4

2.1 : Les caractéristiques définitives d'un discours politique.....5

2 .2. Les types de discours politique.....5

2. 3. Les fonctions d'un discours politique.....6

2.4. Le positionnement identitaire dans le discours politique.....6

2.5. Les contraintes du discours politique.....8

Conclusion.....9

CHAPITRE 2 : LES PROCEDES D'ARGUMENTATION ET LA RHETORIQUE

Introduction..11

1. L'argumentation dans le discours.....11

1.1. Qu'est ce que l'argumentation.....11

1.1.1. L'argumentation politique.....12

1.2. Le doublet « convaincre-persuader ».....12

1.3. La question de l'auditoire.....12

1.3.1. L'image de l'auditoire dans le discours.....13

1.3.2. L'auditoire universel et l'auditoire particulier.....13

1.4. Qu'est que la rhétorique.....13

1. 5.La relation entre les deux concepts.....13

2. Les stratégies d'argumentation.....	21
2.1. Procédés ou stratégie d'argumentation.....	21
2.2. L'ethos.....	21
2.2.1. L'ethos dans le discours politique.....	22
2.2.2. Types d'ethos politique.....	23
2.2.3. L'ethos comme une trace de la subjectivité dans le langage.....	24
2.2.4. La légitimité de l'ethos.....	24
2.2.5. L'ethos d'un point de vue pragmatique.....	25
2.3. Le pathos ou le rôle des émotions.....	26
2.3.1. Les Types des émotions.....	26

CHAPITRE 3 : DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNEES COLLECTES

1. Description du corpus.....	29
1.1. La biographie de l'orateur.....	29
1.2. Le contexte de la production du discours.....	29
2. Méthodologie de travail (approche énonciative et pragmatique).....	30
2.1 Les marques énonciatives et pragmatiques dans le discours.....	30
3. Analyse de données collectées.....	31
_ Quel ethos met-il en scène pour émouvoir ? (exemples d'arguments	
_ Quel pathos met-il en scène pour émouvoir ? (exemples d'arguments avec une	
tendance émotionnelle	
3.1. Le discours présidentiel N°1).....	31
3.2. Le discours présidentiel N°2.....	31
3.3. Étude comparative des résultats ...	31

CONCLUSION GENERALE 45

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

.....**48**

ANNEXES

.....**51**

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Selon Philippe Breton « *convaincre est l'une des modalités essentielles de la communication, suivant que l'intention est d'exprimer un sentiment, un état, un regard singulier sur le monde ou sur soi ou d'informer* »¹, d'après cette citation, il nous paraît clair que tout acte communicatif est chargé d'une dimension interactive argumentative.

En suivant cette perspective, nous nous sommes intéressées à un travail de recherche qui s'inscrit dans le champ d'étude des sciences des langages et précisément dans le domaine d'analyse de discours sous l'intitulé « *Pour une analyse pragmatico-énonciative des procédés d'argumentation dans le discours politique, cas du discours présidentiel de Abdelaziz Bouteflika* »

En effet, les discours politiques, ces dernières années, en Algérie, sont devenus un champ d'étude fertile qui attire l'attention de différents chercheurs. De notre part, comme étant des chercheurs dans le champ des sciences des langages, nous avons choisi le discours présidentiel comme corpus pour notre humble travail.

Notre analyse aura particulièrement comme objectif de mettre en valeur les stratégies discursives adoptées par le président Abdelaziz Bouteflika afin d'argumenter ses propos en face de son public auditeur, et plus particulièrement, en face d'une variété de public.

Chaque prise de parole en public ayant un objectif primordiale qui est la persuasion de l'auditoire. La rhétorique antique a mis en place trois stratégies de persuasion à savoir : l'ethos, le pathos, et le logos.

La dimension argumentative est imposante dans le discours politique vu la finalité visée par tout orateur, à savoir, donner de l'influence et de l'efficacité à son discours orienté vers une idéologie, un positionnement et un programme précis.

Dans notre étude, nous nous focaliserons sur deux stratégies discursives issues de la rhétorique ancienne, l'ethos et le pathos. Le fonctionnement de ces procédés est complexe, car ses mises en pratique nécessitent l'intégration de multiples dimensions desquelles nous citons, la dimension pragmatique, subjective, identitaire...etc. et lors de notre analyse de corpus, nous essayerons de traiter partiellement et expliquer ces dimensions.

¹ Philippe Breton, *l'argumentation dans la communication*. La découverte, Paris, 2003, ; cité par Moudir Sabrina, *l'ethos en communication lié à la représentation discursive dans le discours journalistique émanant de la crise Algéro-Egyptienne, le cas du journal EL WATAN*, p, 55.

INTRODUCTION GENERALE

Dans la même optique, en étudiant le fonctionnement du processus argumentatif du locuteur, cela ne signifie pas que nous reléguons la composante de l'« auditeur », qui pris une place cruciale dans le contrat de toute communication humaine. Autrement dit, le rôle de l'auditeur dans le processus communicatif ne se limite pas au rôle réceptif, de plus il joue le rôle de modérateur du déroulement de l'acte énonciatif, à travers les relations entretenues avec son locuteur, soit relation interlocutive, identitaire ou une relation d'intérêts partagés, de sa part, le locuteur incarne ses relations en marquant l'inscription de son interlocuteur. Cette inscription se fait essentiellement par les pronoms personnels qui sont les lieux d'ancrage et les marques les plus manifestes de la subjectivité langagière par lesquels l'orateur s'inscrit dans son discours. De ce fait, nous mettrons l'accent, dans notre analyse, sur le repérage des pronoms personnels et l'interprétation de leurs références et même leurs rôles dans les stratégies discursives adoptées.

Comme étant, l'ethos et le pathos, des indicateurs fondamentaux de l'identité, nous allons les prendre en considération, en se focalisant sur l'influence des liens identitaires sur le déroulement du processus argumentatif du locuteur et son positionnement envers son public auditeur. Nous concrétisons ces différents angles de perspective dans la problématique suivante : Comment se positionne l'ex- président Abdelaziz Bouteflika dans ses discours ? De ce questionnement émanent d'autres sous questions éclaircissant, d'autant plus, notre vision d'étude :

1-Quelles stratégies discursives adopte Bouteflika dans ses discours afin de convaincre ses locuteurs ?

2- Est ce que la nature de l'auditoire, s'il est **homogène ou hétérogène (composite)**, influence le déroulement du processus argumentatif de l'orateur ?

Pour répondre à ces questions nous supposons les hypothèses suivantes comme une réponse provisoire à notre problématique :

1. A. Bouteflika manierait ses propos en se comptant sur son image préconstruite chez ses auditeurs.
2. Bouteflika n'adapterais pas les mêmes stratégies discursive avec son auditoire homogène avec lequel il a des points communs et un autre composite qui est différent de lui.

Le corpus sélectionné pour notre recherche se constitue de deux discours présentés par Abdelaziz Bouteflika destinés aux auditeurs différents dans deux occasions différentes.

INTRODUCTION GENERALE

Le premier, c'est un discours d'investiture pour le quatrième mandat, un mandat présidentiel exceptionnel vu de l'état sanitaire du président qui lui impose une absence physique. Cette absence nous n'avons empêché pas de choisir cette allocution comme un corpus vu que les éléments gestuels et posturaux de l'orateur sont hors le cercle de nos angles d'étude en se comptant de la version écrite du discours. En outre, le deuxième discours est prononcé par l'ex président dans la 59^{ème} session de l'assemblée générale des nations unies, dans laquelle il aborde les grandes questions des pays de la région et des pays africains et même les questions concernent l'intérêt international.

En ce qui concerne la méthodologie du travail à appliquer sur notre corpus, nous allons opter pour multiples approches inscrites toutes sous l'angle de l'analyse du discours. Une approche rhétorique est imposée par la nature du thème abordé « l'argumentation rhétorique », et une approche pragmatico-énonciative dans le sens d'étudier le fonctionnement des allocutions de Bouteflika auprès de ses auditeurs en visant à repérer ses moyens d'influence premièrement, d'un point de vue pragmatique ou nous avons centré sur l'étude de l'effet des discours de Bouteflika sur ses auditoires ce qui peut être exprimer aux termes de la pragmatique par l'acte perlocutoire, en second, d'un point énonciatif où notre objectif consiste à relever les marques de la subjectivité de l'énonciateur, déterminer la situation de l'énonciation Enfin, nous avons analysé les énoncés cités pour étudier les procédés de l'argumentation adoptées par Bouteflika envers deux auditoires issus de deux différentes natures.

Pour le contenu, notre travail se subdivise en trois chapitres, le premier est intitulé, discours et discours politique qui met la lumière sur les concepts de base définissant le discours politique afin de le rendre plus compréhensible. Le deuxième chapitre est consacré aux concepts essentiels qui sont en relation directe avec notre problématique, sous le titre les procédés de l'argumentation et la rhétorique alors que notre troisième chapitre intitulé, description et analyse des données collectées, dans lequel nous avons exploité toutes les connaissances préfigurées dans les deux précédents chapitres théoriques pour analyser objectivement notre corpus tenu afin de répondre à la problématique posée.

CHAPITRE I :
DISCOURS ET DISCOURS
POLITIQUE

Introduction

L'analyse du discours est l'une des disciplines contemporaines qui ont bouleversé le champ des sciences du langage dont sa première préoccupation est le terme de discours. Ce dernier qui peut être conçu modestement et synthétiquement comme une production langagière inscrite dans des contextes déterminés. Dans ce chapitre, nous prendrons les concepts essentiels qui nous permettent de cerner notre objet d'étude le discours généralement et le discours politique spécifiquement.

1. Le discours dans l'environnement francophone :

Comme étant une notion toujours en question et une matière à traiter par les chercheurs et les linguistes du domaine, la définition du discours est soumise à une multitude de définitions et à l'instabilité vu la mouvance sociale et technologique. Si nous voulons revenir à l'histoire, la notion a vu le jour pour la première fois par le linguiste distributionnaliste, Z.S.Harris (1909-1992), dans un article intitulé « Discourse Analysis », (Harris, 1952), où le discours est défini comme « *une unité linguistique qui est constituée de phrase, un texte donc* ». ¹Cette première conception était inspirée de la tradition structuraliste distributionnelle qui valorise la forme ou la structure plus ou moins que le sens. Cette vision du terme n'a pas eu une grande acceptation chez les linguistes alors que les grandes problématiques sur le thème ont été déclenchées dans les années 1960. Dans un premier temps, les linguistes se sont mis d'accord pour déterminer le discours comme « *l'usage de la langue* » ²qui signifie que le discours dépasse le sens d'abstraction par lequel est dotée la langue au sens de concrétisation de cette dernière en contexte. Cette nouvelle conception s'est retravaillée chez J.M.Adam (1989), qui pour lui : « *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participant, institution, lieu et temps)* » ³(In Reichler, 1989 :12-13). Pareillement la définition précédente, on observe qu'il y a une focalisation sur la réalisation de la langue par un acteur, ou bien un sujet parlant, dans des conditions de production et de réception qui définissent la situation de communication dans laquelle il s'est produit.

1.2 .Type ou genre de discours :

¹D. Maingueneau, Discours et analyse de discours, Armand Colin, Paris, 2014, p 10.

² Ibid. P.17

³ Ibid. P.18

Chapitre I : Discours et discours politique

« La notion de type de discours reçoit diverses acception dans L'analyse de discours francophone. A coté d'une définition large Lui fait désigner n'importe quelle classe de discours, quel que soit le critère qui préside à son établissement, il existe deux acceptions restrictives (1) l'une oppose « type de discours » et « genre de discours » comme un secteur de production verbale d'une société à un dispositif de communication particulier ; le type de discours politique , par exemple , recouvre de multiple genres : débats télévisés, tracts, programme électoral... »⁴

Cette définition prise du dictionnaire de l'analyse de discours montre que classifier les discours produits dans des situations de communication différentes , présente l'un des rôles importants du champs de l'analyse de discours qui prend la responsabilité de définir chaque discours selon des critères bien précis ,ainsi qu'elle explique la relation entre les deux notions type et genre, dont la première englobe la deuxième ce qui est clarifié par l'exemple de discours politique. En d'autre part, les critères de catégorisation des discours sont plusieurs et différencient d'un chercheur à un autre. Pour R. Bouchard (1991) « sont en nombre de neuf, des critères sémantico- référentiel (narratif, descriptif, expositif), énonciatif (intervention, discours écrit, réalisation orales ou écrites) et pragmatique (injonctif, explicatif, argumentatif) »⁵.

1. 3 L'inscription du sujet parlant (l'orateur) dans le discours :

La première théorie qui a pris en préoccupation le sujet parlant ou en d'autres termes celui qui prend la parole et assume l'acte locutoire. C'est la théorie de l'énonciation dont le fondateur est Emile Benveniste. Selon lui, l'énonciation est définie comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »⁶ (1974 :80). Dans notre cas d'étude le sujet parlant c'est l'orateur ou le politicien. L'inscription du locuteur dans l'énonciation se manifeste différemment, notamment par « l'utilisation de certains mots grammaticaux (les pronoms personnels, les adjectifs et les pronoms possessifs) ainsi que par le recours aux désinences verbales correspondants aux premières personnes du singulier et du pluriel »⁷ . Ces indices grammaticaux réfèrent à la présence de l'orateur ainsi à ses auditeurs désignés. Quant

⁴ P. Charaudeau. D. Maingueneau. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Edition du seuil, paris, 2002.P.592

⁵ Ibid. P592.

⁶ Les termes clés de l'analyse de discours, © édition du seuil février 1996.p .36.

⁷ Duchastel, Jules et Armony, Victor, secondes journée internationales d'analyse statistique de données textuelles, Montpellier(France), 21 et 22 Octobre 1993 « Un protocole de description de discours politique » Paris, Télécom, 1993: 159-183.

Chapitre I : Discours et discours politique

aux indices lexicaux, comme les noms, les adjectifs et les modalités, réfèrent à son positionnement identitaire et discursif.

2. Qu'est ce qu'un discours politique :

Le discours politique est un genre très ancien qui semble avoir vu le jour dans la Grèce classique et qui s'est évolué dans la Rome cicéronienne. Dans les dernières années, il a pris une place importante dans les champs d'étude de différents domaines dont les sciences du langage est l'un d'eux. Parmi les définitions attribuées au discours politique, celle soulignée par Christian Le Bart , à l'instar des nombreux autres chercheurs , « *le discours politique est celui qui tiennent les hommes et femmes politiques dans l'exercice de leurs fonctions* »⁸, cette définition est considérée comme restreinte en opposition avec celle présentée par Bonnafou et Als « *Tout propos qui implique un jugement sur l'organisation de la communauté* »⁹ donc, le discours politique ne se limite pas aux propos des politiciens mais il implique davantage tout propos publique autour de la scène politique soit des jugements, des évaluations, ...etc. De sa part Lefort, présente une définition pour le discours politique en se focalisant sur la dimension sociale que reflète ce dernier « *la représentation de l'espace, de la communauté, des rapports sociaux et du rapport de l'individu à la société* »¹⁰ de cela, nous comprenons que le discours politique est le produit d'une entreprise sociale dans laquelle des contras sociaux entre les individus ont lieu autrement dit, le discours politique a pour un premier objectif de présenter le vécu social et défendre les intérêts des peuples.

⁸ Ruth. A. et.Roselyne.K.la revue de « Mots. Les langages du politiques », Argumentation et discours politique .N° :94 Novembre 2010.P.14.

⁹Ibid

¹⁰ Duchastel, Jules et Armony, Victor, ibid.

Chapitre I : Discours et discours politique

2.1. Les caractéristiques définitoires d'un discours politique :

Après avoir présenté la définition du discours politique, nous nous demandons quelles sont ses principales caractéristiques

- Le discours politique résultant de l'action sociale régulant le « vivre ensemble »¹¹ (Patrick Charaudeau : le discours politique, Paris : Vuibert, 2005)
- Le discours politique, comme étant un discours rhétorique, il est visé, s'adresse à un public vaste qui inclut les non-spécialistes et même aux personnes sans instruction
- Le but du discours politique n'est pas de décrire, mais de convaincre, d'éveiller les intentions du public et essentiellement d'inspirer l'action
- Au sens restreint, le discours politique est une forme de la discursivité
- Le discours politique est théâtral, dans le sens où l'orateur prépare à l'avance son discours en choisissant le temps et le lieu pertinent dont le but essentiel est d'influencer et émouvoir son public
- Le discours politique part du réel vers la projection d'un monde d'illusion

2.2. Le positionnement identitaire dans le discours politique :

Les dernières années, plusieurs chercheurs et universitaires se sont intéressés à l'étude des phénomènes identitaires dans le discours. L'identité et le positionnement se marient dans le discours politique, pour jouer le rôle du canal qui sert l'homme de politique à s'imposer et propager son idéologie. Pour l'identité politique, elle est définie comme « *une construction, une représentation que les individus ou les forces sociales se font d'eux-mêmes et comme souvent dans les choses humaines, cette représentation est médiatisée par du langage,*¹² » quant à la notion du positionnement, elle est abondamment abordée dans le champ d'étude d'analyse du discours, et dans l'ouvrage '*les termes clés de l'analyse de discours*', MAIGNENEAU l'indique comme : « *Terme employé avec deux valeurs :*

_ Acte par lequel une formation discursive se positionne dans un champ discursif, émerge en marquant son identité par rapport à d'autres ;

¹¹. Patrick Charaudeau : le discours politique, les masques du pouvoir, Paris : Vuibert, 2005, p 256.

¹² D. Mayaffre, cahier de la Méditerranée, *Dire son identité politique*, n°66, 2003, P. 366.

La formation discursive elle-même, considérée comme identité dans un interdiscours¹³»

À la lumière de ces deux définitions, nous comprenons que le positionnement se fait par rapport à une communauté ou à un groupe social ou par rapport aux personnes qui représentent un champ discursif quelconque. Aussi ce positionnement se considère comme une stratégie pour que le sujet parlant marque son identité en se distinguant des autres. Autrement dit, nous déduisons de cette citation qu'il ya une forte connexion entre le positionnement et l'identité et que leur présence dans notre objet d'étude, le discours politique, est étroitement essentielle.

2.3. Les types de discours politique :

Afin de pouvoir bien classer le discours politique, qui constitue l'objet d'étude de notre travail de recherche, nous trouvons important de définir la typologie du discours politique qui se divise en trois catégories selon des critères différents : Le discours délibératif, qui se trouve dans la catégorie de discours doxologique (vient du doxa : opinion), il concerne les assemblés où des décisions sont prises selon les règles de la démocratie. Il est décrit aussi par, le type du future vue de son objectif qui consiste à conseiller, orienter, et engager les auditeurs vers l'action. Le deuxième type, le discours judiciaire est lié aux tribunaux. Enfin, nous citons le discours épideictique qui recouvre tout discours visant à faire l'éloge ou le blâme à un personnage ou à une idéologie.

2.4. Les fonctions du discours politique :

Plusieurs fonctions sont attribuées aux discours politique desquelles nous citons :

- La fonction structurante : qui signifie que le discours est le résultat du système politique et sans lui y'a pas de politique.
- La fonction décisionnelle : le pouvoir a toujours besoin de persuader et convaincre le peuple c'est grâce au discours qu'il peut y parvenir.
- La fonction pédagogique: partant de la pédagogie qui se définit comme la science ou la méthode d'instruction, on conçoit cette fonction par la relation de l'homme politique et son auditeur qui est sujette à l'éthique et à la loi.

¹³ Les termes clés de l'analyse du discours, op.cit., P.65.

Chapitre I : Discours et discours politique

- La fonction thérapeutique : « *qui peut être résumé par le dit de Anart : le discours politique tend à éviter l'angoisse par renouvellement des certitudes assumées* »¹⁴

¹⁴A. Dorna, Les effets langagiers du discours politique, HERMES n°16, 1995 universités de Caen P .133.

2.5. Les contraintes du discours politique :

Le discours politique se caractérise par son trait social vu qu'il s'exerce dans l'espace social afin d'adhérer le public. Ce discours, pour être efficace, met en pratique des contraintes à l'instar de la simplicité, la contrainte de crédibilité et la contrainte de dramatisation qui se regroupent toutes dans le contrat de communication politique.

A : La simplicité :

Dans le sens de simplifier le contenu du discours politique et ses raisonnements pour être intelligibles par une grande masse de public. Car le discours ne s'adresse pas à un auditoire homogène, au contraire l'hétérogénéité des niveaux d'instruction du public est assurée. De ce fait, l'orateur doit présenter ses propos et ses arguments de manière simple. Il est appelé à ajuster ses propos selon le niveau de l'auditoire.

B: la crédibilité :

Dans cette contrainte, l'homme politique doit construire une image pour persuader l'auditoire et le rendre crédible. Le politicien doit être crédible en montrant certaines qualités comme la lucidité de la parole, la clarté, l'engagement, l'autorité pour influencer l'auditoire. Aussi, le discours politique doit-il être crédible pour pouvoir sensibiliser l'auditoire par son effet.

C:La dramatisation :

« Enfin, des contraintes de dramatisation qui conduisent le sujet politique à animer la scène de la vie politique en employant des mots et des arguments qui fassent mouche, c'est-à-dire touchent l'émotion du public : arguments plus ou moins directs de menace »¹⁵

C'est une contrainte essentielle du discours politique, elle s'appuie sur la mise en scène de l'orateur où celui-ci anime le spectacle politique par sa présence, ses gestes, ses arguments et ses stratégies de persuasion qui touchent l'auditoire.

¹⁵ A : Dorna, Les effets langagiers du discours politique, HERMES n°16, 1995 universités de Caen P.133.

¹⁶ Charaudeau, Patrick, *De l'argumentation entre la visée d'influencer de la situation de communication*, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007, (en ligne), <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>. Consulté le 11 /07/2020.

Chapitre I : Discours et discours politique

Conclusion :

En conclusion, nous pouvons dire que le contenu de ce premier chapitre traite généralement les concepts clés du discours et discours politique. Nous avons essayé de dévoiler toute ambiguïté recouvrant ces concepts ‘ discours, discours politique’, les types de ce dernier, ses fonctions, ses caractéristiques et finalement ses contraintes, en plus de quelques notions étroitement liées avec le sujet parlant (orateur), comme le positionnement et l’identité.

CHAPITRE II :
PROCEDE DE L'ARGUMENTATION ET
LA RHETORIQUE

Introduction

« Toute parole est nécessairement argumentative. c'est un résultat concret de l'énoncé en situation. tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire autrement »¹ À partir de cette citation, nous comprenons que la persuasion est la mission de tout discours, est particulièrement du discours politique. De ce fait, l'homme de politique se trouve obligé d'adopter et de mettre en place une stratégie discursive pour bien s'imposer. Dans ce deuxième chapitre, nous traiterons les concepts liés à l'argumentation rhétorique en choisissant les plus pertinents à notre étude.

1. L'argumentation dans le discours :

Loin des études scientifiques, l'intention de convaincre les autres est au centre de nos conversations quotidiennes. Dans son ouvrage l'argumentation dans le discours, Ruth Amossy affirme que l'analyse argumentative fait partie intégrante de la linguistique du discours. Elle explique que l'étude de l'argumentation est une branche de l'analyse du discours. Dans notre travail de recherche, nous allons traiter brièvement deux aspects cruciaux de l'argumentation qui sont l'ethos et le pathos comme étant des stratégies discursives qui soutiennent le bon fonctionnement du discours politique, voire permet au locuteur d'agir sur l'autre.

1.1. L'argumentation :

Dans la nouvelle rhétorique, développée par C. Perelman avec I. Olbrechts-Tyteca en 1958, l'argumentation est définie comme « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux qu'on présente à leur assentiment »,² cette nouvelle conception se focalise beaucoup plus sur la dimension communicationnelle de l'argumentation dont elle souligne les stratégies qu'adopte l'orateur pour mener à bien son objectif de communication. Alors que R. Amossy l'indique comme « un fonctionnement discursif qui oriente des façons de penser et de voir »³ là, c'est la force influente de la parole qui est mise en évidence, ce principe d'influence soutenu même par Charaudeau, qui le qualifie comme un projet de tout acte de langage.

¹ Plantin.C : In R. Amossy, l'argumentation dans le discours, Ed. Nathan, Paris, 2000, p. 25.

² Ibid. P.50.

³ Amossy :R , Roselyne Karen, Article Argumentation et discours politique, 2006.

Par ailleurs, l'argumentation d'une perspective purement linguistique, est présentée par Ducrot comme « *une relation de nature discursive établie entre un argument et une conclusion, et dans laquelle l'argument vise à faire admettre la conclusion* »⁴

1.1.1. L'argumentation politique :

Certes que la dimension argumentative n'est pas inhérente à tous les discours mais dans le champ politique, elle est pleinement présente. Cette présence imposante découle de la nature du discours politique en tant que discours social exerçant au sein de la société. Vu son importance dans le fonctionnement du discours politique, beaucoup sont les travaux francophones focalisés sur l'argumentation politique, Albert O. Hirshman (1999) a fondé la rhétorique réactionnaire qui donne le modèle pour l'étude transversale d'autres rhétorique, telle la rhétorique libérale, progressiste...

Ces diverses acceptations de la rhétorique confirme qu'il ya une conception consensuelle au terme.

1.2. Le doublet convaincre-persuader :

De prime abord, la différence sémantique entre les deux verbes n'apparaît pas, mais en approfondissant la compréhension des stratégies de persuasion, nous avons constaté le contraire. Afin de bien gérer le déroulement de son discours et d'avoir un impact sur son public, l'homme de politique recourt aux plusieurs voies et adapte plusieurs stratégies discursives parmi lesquelles les voies de la raison et de la passion ou, en d'autres termes, la conviction et la persuasion selon Ruth Amossy : « *le doublet « convaincre-persuader », le premier s'adressant aux facultés intellectuelles, le second au cœur* »⁵

1.3. La question de l'auditoire dans le discours :

L'objectif central de tout processus argumentatif, c'est l'insistance auditive ou sur l'auditoire, comme étant un contractant essentiel dans le contrat de la communication politique, cela est bien montré par Chaïm Perelman en expliquant la relation entretenue entre l'orateur et l'auditoire, pour lui « *comme l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer* »⁶

⁴ M. Bracops, Introduction à la pragmatique, 2^e édition de Boeck duculot, 2010 .P. 176.

⁵ Ibid. p.211.

⁶ Ibid. P.50.

1.3.1. L'image de l'auditoire dans le discours :

D'une façon ou d'une autre, l'auditoire visé par l'orateur est présent dans le discours. Sa présence apparaît soit explicitement, grâce aux désignations nominales comme des noms propres ou des appellatifs (ex : mesdames, messieurs) et aux pronoms personnels, qui s'agissent généralement de la seconde personne du singulier et du pluriel et ses possessifs correspondants. Soit implicitement à travers les croyances, les opinions et les valeurs que le discours lui attribue.

1.3.2 L'auditoire hétérogène/ homogène :

Ce classement de l'auditoire a été initié par Perelman et Olbrechts-tyteca, pour eux l'auditoire composite « réunissant des personnes différenciées par leurs caractères, leurs attaches ou leurs fonctions⁷ » à titre d'exemple, nous citons le cas des discours prononcés dans les parlements. Quant à l'auditoire homogène, « on peut distinguer globalement entre deux types de situations : celle où l'orateur a en face de lui un auditoire homogène qui partage ses propres vues, et celle où il s'adresse à un auditoire homogène dont les positions différentes des siennes »⁸ dans ce cas, le politicien se trouve en face à un public appartenant à la même idéologie, aux mêmes visés et les mêmes principes. Cette nature d'homogénéité du public influe l'orateur à favoriser quelques pronoms et lexiques ou en d'autres termes influe sa démarche discursive. Cette question d'homogénéité nous conduit à traiter un autre terme, qui est étroitement rubriqué avec cette partie d'étude, à savoir l'identité. Cette dernière subdivise en deux

Identité sociale :

Avant de construire son discours, l'orateur prend en considération un ensemble des facteurs qui suscitent son efficacité. À titre d'exemple, nous citons le savoir partagé et les représentations sociales qui constituent selon R.Amossy, le fondement de toute argumentation. Ces éléments qui rassemblent les individus de toute société sont inscrits sous l'appellation de l'identité sociale. Tous les attributs de cette dernière, selon P. Charaudeau, forment son identité personnelle. C'est-à-dire, l'identité sociale fait partie de l'identité personnelle ou discursive qui constitue en revanche la composante primordiale de celle-ci. Sans l'identité sociale, cette dernière ne pourrait pas se construire.

⁷ : R.Amossy, l'argumentation dans le discours, p .63.

⁸ Ibid. P.64

Identité discursive :

Toute présence du sujet parlant dans le discours implique la présence des indicateurs de son identité qui sont essentiellement, l'ethos et le pathos .Ces derniers procédés d'argumentation permettent au locuteur de projeter l'image qui soutient son but de communication.

1.4. Qu'est-ce que la rhétorique :

Les stratégies discursives que nous allons les traiter dans notre mémoire, le pathos et l'ethos, sont inscrites dans les champs de la rhétorique.

Dans le dictionnaire d'Analyse du discours, P.Charaudeau et D. Maingueneau définissent la rhétorique comme « *la science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole, prononcé face à un auditoire dubitatif, en présence d'un contradicteur. Par son discours, l'orateur s'efforce d'imposer ses représentations, ses formulations, et d'orienter une action* » cette définition se met en accord avec celle de Ruth Amossy, qui voit que La rhétorique se présente comme une théorie ancienne de la parole efficace qui remonte à l'Antiquité, elle est définie aussi comme l'art de bien dire.

Avec sa réapparition dans les études contemporaines, le terme rhétorique a reçu plusieurs conceptions. Pour J.J.Robrieux, dans son ouvrage Rhétorique et argumentation la rhétorique « *est l'art de s'exprimer et de persuader* »⁹

Aujourd'hui la rhétorique prend une place centrale au sein de la communication sociale et dans les diverses zones de la vie quotidienne et même institutionnelle.

1.5. La relation entre l'argumentation et la rhétorique :

La nature de la relation qui unit ces deux conceptions n'a pas une définition consensuelle.

Selon R.Amossy « *...Les conceptions concurrentes de la rhétorique et de l'argumentation ne se ramènent ni à un ensemble de différences formelles, ni à une querelle scolastique* »¹⁰ au sens contraire, la définition des deux termes nous amène à déduire cette relation de complémentarité, parce que les deux servent à adhérer l'auditoire au moyen des stratégies précises.

Après avoir identifié les critères essentiels de la rhétorique et de l'argumentation, nous trouvons utile de schématiser le fonctionnement de chacune d'eux comme suivant :

⁹ J.J.Robrieux, *rhétorique et argumentation*, 2^e édition Nathan université, paris, 2000,5.

¹⁰ R.Amossy, *l'argumentation dans le discours* .p.04.

La rhétorique :

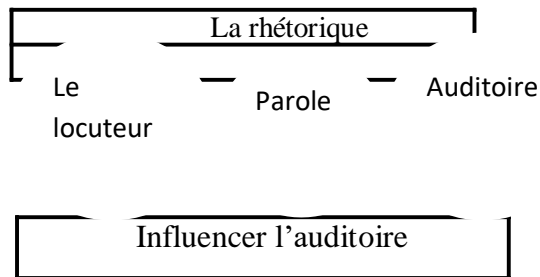


Schéma N°01 : les constituants de la rhétorique

Ce schéma représente les constituants de la rhétorique qui gèrent son fonctionnement.

L'argumentation :

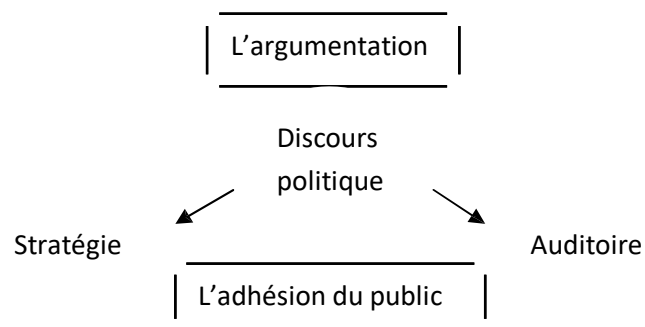


Schéma N°02 : les composants du processus argumentatif

2. Les stratégies de l'argumentation :

Dans le cadre de l'argumentation rhétorique, il y a trois stratégies discursives qui se sont développées depuis l'antiquité par Aristote, de ce fait, elles sont regroupées sous le titre : la trilogie aristotélicienne. Ce dernier recouvre l'ethos le pathos et le logos.

2.1. Procédés ou stratégie :

En premier temps, il paraît que les mots procédés et stratégie ont la même signification, afin de vérifier cette vision, nous exposons dans ce qui suit la définition des deux termes selon le petit dictionnaire de Larousse, pour le terme de stratégie, il se définit comme « *art de coordonner des actions et de manœuvrer pour atteindre un but : stratégie politique* » *politique*¹¹ en d'autre part le terme procédé se conçoit comme « *manière d'agir, de se conduire avec les autres, méthode à suivre pour une opération* »¹²

2.2. l'ethos :

Dans l'analyse du discours politique, la composante de l'ethos est importante, vu qu'elle permet à l'homme politique de se présenter idéalement en face de son public.

La notion de l'ethos, dont les racines remontent à l'antiquité, représente une stratégie discursive qui vise la persuasion de l'autre.

En parlant de la définition du terme éthos, nous trouvons qu'il a pris plusieurs conceptions en se croisant avec plusieurs domaines desquels nous choisissons : la rhétorique, l'analyse du discours et la pragmatique.

Dans le champ de la rhétorique, la première conception du terme s'est mise par Aristote. Pour lui « *il acquiert un double sens : d'un côté, il désigne les vertus morales qui rendent l'orateur crédible, à savoir la prudence, la vertu et la bienveillance ; d'un autre côté, il comporte une dimension sociale dans la mesure où l'orateur convaincre en s'exprimant de façon appropriée à son caractère et son type sociale*¹³ » à la lumière de cette citation, nous comprenons que l'ethos reflète la dimension individuelle et sociale de l'orateur

¹¹ Dictionnaire de Larousse, maison d'édition de Maury à Malesherbes, 2008 p.405.

¹² Ibid. P.338

¹³ Dictionnaire d'analyse du discours. P.238.

Dans le même champ, de rhétorique contemporaine rubriquée avec d'analyse du discours, nous citons Ruth Amossy qui accorde une importance place à l'ethos, qui présente l'image que projette l'orateur de lui en dessinant une image idéale qui attire et persuade le plus possible son auditoire.

En d'autre part, l'ethos a été repris dans l'analyse du discours dans les travaux de D.Maingueau qui voit que sans la situation d'énonciation l'ethos perd sa valeur, le même point de vue est défendu par O. Ducrot, dans le cadre de la pragmatique où il se focalise sur l'autorité du cadre énonciatif à la validité de l'ethos.

2.2.1. L'ethos dans le discours politique :

Le fait que le discours politique est un discours d'autorité, ça ne désigne pas que son émission argumentative au prés de ses auditeurs est facile à effectuer, au contraire l'ethos comme étant une stratégie discursive est lié au champ politique. L'ethos politique est un terme qui a pour objectif de mettre en valeur l'orateur, qui attribue par la mise en scène de son image, d'une personne digne de compétences, et de vertus, à l'efficacité de son discours. Ce terme d'origine antique a été beaucoup retravaillé par plusieurs chercheurs des quels nous prenons P.Charaudeau qui indique la dualité représentative de la personne de l'orateur :

« Dans sa première composante le sujet se montre avec une identité sociale de locuteur ; c'est celle qui donne droit à la parole et qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. Dans sa seconde composante, le sujet se construit une image de sujet qui énonce, une identité discursive d'énonciateur qui tient aux rôles qu'il s'attribue dans son acte d'énonciation, résultat de la contrainte de la situation de communication qui s'impose à lui et des stratégies qu'il choisit de suivre. »¹⁴

¹⁴P .Charaudeau, (2005). Le Discours politique : les masques du pouvoir. Paris : Vuibert.

2.2.2. Les types d'ethos :

L'ethos c'est un moyen de preuve qui renforce la visée persuasive du discours. Il est conçu comme l'image ou la représentation de soi qu'a l'auditoire de son locuteur. On distingue deux types d'ethos :

1. l'éthos discursif : ou (ethos oratoire)

C'est l'image que présente l'orateur de lui dans son discours lors de son allocution en s'appuyant sur la dimension morale qui lui assure la confiance de son public, cette image projetée englobe tous les critères moraux et même intellectuels qui rendent l'homme de politique digne de la vertu et de la compétence et de la confiance de ses auditeurs.

2. L'éthos préalable ou prédiscursif :

Cette image de soi qu'a l'auditoire de son orateur est préconstruite, ce qui veut dire qu'elle est préexistante avant la production même du discours, ces facteurs appelés chez d'autres extra discursifs en recouvrant, le statut social de l'orateur, sa réputation ou son nom, et son statut institutionnel.

2.2.2. L'éthos comme une trace de la subjectivité dans le langage :

La subjectivité dans le langage est une récente théorie inscrite dans le domaine de l'énonciation son objet majeur d'étude c'est le sujet parlant et sa relation avec le langage. Pour Benveniste, la subjectivité « *n'est autre que la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » et c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet¹⁵ » à la lumière de cette citation, nous comprenons que la subjectivité c'est l'ancrage ou l'implication du sujet parlant dans son discours/énoncé avec un état de conscience en portant toute la responsabilité envers ses propos. Benveniste a énuméré les formes linguistiques qui nous facilitent la détection de cette subjectivité consciente. Ses formes sont essentiellement , les pronoms personnels ,primordialement, le premier pronom personnel Je, les indices temporels , vu que le temps employé reflète la disposition de l'énonciateur dans l'énoncé s'il est objectif ou subjectif, dans la même optique C.Kerbrat-Orecchioni ,développe la subjectivité en élargissant la liste de ses marqueurs ,pour elle, les termes affectifs, les évaluatifs(ou

¹⁵ Dictionnaire d'analyse du discours .P.552.

appréciatifs), les modalisateurs(les adverbes), et comme conclusion, notre chercheurs affirme que la subjectivité est partout.

2.2.3. La Légitimité de l'ethos :

On ne peut pas parler de l'ethos sans tenir en compte un de ses termes importants qui est la légitimité. Elle renvoie à la condition qui donne de la validité à un ethos construit. Pour avoir un discours digne d'une force imposante et persuasive, il faut que le sujet légitime son discours en adoptant certaines attitudes discursives qui sont les suivantes :

_ **L'attitude de neutralité** : nécessite l'absence de « toute trace de jugement ou d'évaluation personnelle que l'on observe généralement dans le discours testimonial. Un témoin d'un attentat donné adopterait cette attitude en parlant de ce qu'il a vu.

_ **Une attitude de distanciation** : exige un regard scientifique, contrôlé et objectif. Quand il parle de son domaine d'expertise, un spécialiste adopterait cette attitude et il décrirait les processus et donnerait de l'information en présentant les raisons d'une décision de manière objective.

_ **Une attitude d'engagement** : est plus ou moins le contraire d'une attitude de neutralité. Le sujet se positionne par rapport à ses idées et il choisit ses mots conformément à son but discursif pour influencer son énonciataire.

Une attitude démonstrative : cette attitude renvoie à l'imposition des arguments à l'allocutaire en présentant des réalités du monde pour qu'on les accepte sans discussion (Charaudeau, 2009).

_ **Attitude de dramatisation**: Cette attitude de dramatisation dont parle Charaudeau « amène le sujet à décrire des faits qui concernent les drames de la vie, racontés avec force analogies, comparaisons, métaphores »¹⁶ (Charaudeau, 2005) Ces attitudes garantissent la légitimité d'un ethos du sujet parlant grâce à laquelle le sujet se rend crédible. En cas d'une contradiction entre l'identité sociale ou personnelle et les énoncés du sujet, l'absence de la légitimité implique la présence d'un ethos dit « falsifiant ». Dans ce cas, le sujet perd sa crédibilité

2.2. 5. L'ethos d'un point de vue pragmatique :

¹⁶ P.Charaudeau ; *le discours politique*, paris : Vuibert, 2005 :

L'Ethos est toujours observable dans la parole ou dans les comportements. (Lorsqu'on se

se passe du langage pour construire un Ethos. Le comportement joue un rôle important quand il s'agit d'interpréter un Ethos). Nous nous intéresserons cependant dans notre analyse à cette figure discursive qui est considérée comme l'élément le plus important pour la construction discursive de l'identité, car la crédibilité de l'orateur devra garantir l'efficacité du discours. Nous ne pouvons pas traiter de la pragmatique sans passer par la théorie qui l'a marquée à savoir la théorie des actes de langage.

-Les actes de langage :

Cette théorie pragmatique se concentre autour de la conception qu'on peut agir sur le monde et effectuer des modifications au moyen du langage, le fondement de cette théorie découle de la publication de l'ouvrage de J.L.Austin « How to do things with words » en 1962, qui sera traduit ultérieurement en français par « quand dire c'est faire » en 1970, le fait de dire signifie transmettre un message verbale, alors que faire signifie agir sur interlocuteur en particulier et sur le monde en général. Chaque acte de langage se subdivise en trois sous-actes qui sont :

- L'acte locutoire : c'est l'acte dans le quel le locuteur choisit et prononce ses mots constituant son énoncé
- L'acte illocutoire : c'est l'acte qui exprime le but de l'énoncé s'il s'agit d'un ordre, demande ou d'une promesse.
- L'acte perlocutoire : C'est le résultat des deux actes précédents, autrement dit, c'est l'effet produit par le locuteur sur l'interlocuteur en agissant sur sa demande ou son ordre et par là nous jugeons la réussite de l'acte de langage ou non.

Les types des actes de langage :

- Les directifs : dans l'acte illocutionnaire, le locuteur attribue corrélativement à l'auditeur un rôle complémentaire : en donnant un ordre, le locuteur exprime sa volonté que l'auditeur suive une conduite donnée.

- Les déclaratifs : dans cet acte, le locuteur assume ses déclarations des faits et des réalités.
- Les promissifs : désignés aussi par engageants,
- Les expressifs : au moyens desquels l'énonciateur exprime ses désir et ses sentiments et cherche à éveiller des réactions chez ses auditeurs.
- Les assertifs ou les constatifs : dans cet acte, le locuteur de manière vraie ou fausse, représente une constatation sur un fait, une réalité.

2. 3.Le pathos ou le rôle des émotions :

Dans le dictionnaire des sciences du langage, J. Dubois confirme « *en rhétorique, le pathos traite de l'emploi des figures propre à éveiller les passions, les émotions chez les auditeurs* »¹⁷d'après cette citation, nous comprenons que les figures de style sont la première matière linguistique à exploiter par l'orateur dans la stratégie de pathos, elle lui sert à réaliser son objectif d'influence et d'adhésion d'une manière spontanée et irrationnelle. Le dictionnaire de la littérature française nous renvoie à la même conception qui est « *douleur, souffrance, il désigne les états affectifs ou mouvements de l'âme tels l'amour, la haine la colère, l'envie ou la tristesse...* »¹⁸

C'est dans la rhétorique ancienne dont le fondateur est Aristote que le pathos s'est apparait et a pris sa place. Pour Aristote les passions sont l'instrument privilégié de la persuasion par laquelle l'orateur suscite des réactions émotionnelles chez ses auditeurs,

2.3.1. La catégorisation des émotions :

Les réactions émotionnelles qui peuvent être engendrées chez l'être humain en général et l'auditeur particulièrement sont multiples. Pour les savoir classer et les investir dans notre étude P.Charaudeau, nous propose ce qui suit : « *...on retrouve de multiples catégories pathétiques dans le discours politique : topique de la douleur et*

¹⁷ J.Dubois et al, le dictionnaire de sciences du langage, 335.

¹⁸, *Le dictionnaire de la littérature*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala P .552.

Chapitre II : Procédés de l'argumentation et la rhétorique

*son opposé, de la joie, ou encore de l'angoisse et de l'espoir »*¹⁹ en plus d'autres sentiments tel les sentiments de la joie, l'angoisse, l'antipathie, sympathie de gratitude et de sérieux ...etc. reste le rôle de l'orateur de choisir les bons topiques du pathos, comme les appelle Charaudeau, afin d'argumenter ses thèmes conformément à son but tracé.

¹⁹ P.Charaudeau ; ibid.

CHAPITRE III :
METHODOLOGIE DE
RECHERCHE ET ANALYSE DU
CORPUS

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

Introduction

Ce chapitre sera consacré à la partie pratique dans laquelle nous décrirons et analyserons notre corpus qui est un discours présidentiel. Il est constitué de deux discours

prononcés par le président Bouteflika à différentes occasions. Pour réaliser ce chapitre, nous traiterons les points suivants :

- La description du corpus,
 - la méthodologie de la recherche (l'approche/s adoptée)
 - le repérage énonciatif (les déictiques, la subjectivité)
 - l'étude discursive du corpus (les indices de l'ethos)
 - la matérialisation grammaticale de l'ethos dans une situation de communication
- Nous commençons par la description du corpus qui nous aidera à analyser ces discours

1. La description du corpus :

Notre corpus se constitue de deux discours du président Bouteflika présentés dans deux occasions et contextes différents en face d'une instance auditive différente .Le premier, c'est un discours d'investiture de Bouteflika à son troisième mandat à Sétif le Lundi, 28 Avril 2014. Il est distribué à la presse nationale. Le texte se compose de cinq pages. Quant au deuxième discours, il est présenté à New York le 21 septembre 2004, devant la 59^{ème} session de l'assemblée générale des nations unies. Le texte comporte sept pages.

1.1. La biographie de Bouteflika :

Abdelaziz Bouteflika est né le 02 mars 1937 à Oujda au Maroc. Il a occupé plusieurs postes avant d'être le président de la république algérienne pendant quatre mandats. De ces postes nous citons, le ministre des affaires étrangères qui lui permet d'avoir une bonne réputation et de bonnes relations diplomatiques, il est connu par son popularité à l'intérieure et une crédibilité internationale.

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

1.2. Détermination du discours N°01 :

A. Le public visé :

Ce discours est destiné au peuple algérien en générale et spécifiquement aux habitants de Sétif

B. Les thèmes du discours :

Dans ce discours Bouteflika a abordé plusieurs thèmes et objectifs :

1. Remercier le peuple pour sa confiance et renouveler ses engagements envers son pays
2. Définir les grands axes de ses projets électoraux
3. Parler des principes de l'état envers les nations arabes, africaines, et européennes.

1.3. Détermination du discours N°02 :

Le lieu : à New York

Le temps : Le 21 septembre 2004

L'occasion : la 59^{ème} session de l'assemblée générale des nations unies

Le public visé : le président de l'assemblée et les présidents des nations participées

Les thèmes abordés : nous les avons résumés en quelques points :

- Appeler l'organisation à jouer son rôle et d'être aux hauteurs des attentes des peuples du monde
- Insister sur la nécessité de la sécurité dans le développement des pays dans tous les domaines (politique, économique et sociale) en mettant l'accent sur le défi du terrorisme
- Le rôle de l'Union africaine et l'Union maghrébine dans la stabilité et le développement des pays de la région

2. Méthodologie de travail :

Afin de traiter le corpus sélectionné pour notre travail avec ce qui convient avec l'objectif souligné par la recherche, nous avons opté pour l'approche de l'analyse du

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

discours et plus particulièrement une approche duelle pragmatique-énonciative. Le choix de l'approche pragmatique pour l'analyse de notre corpus se justifie par l'étude de discours politique qui nécessite un recours au contexte de la production qui nous permet d'analyser le langage utilisé par l'orateur et ses effets en situation de communication en plus de ses intentions communicatives. Quant à l'approche énonciative, elle consiste à observer et à analyser des phénomènes discursifs et énonciatifs (les déictiques personnels et spatio-temporels). Pour analyser les deux discours qui font l'objet de ce travail, nous avons pris en compte les composants suivants : le contexte, le sujet parlant (l'orateur), l'auditeur, les stratégies discursives et leurs matériaux grammaticaux et lexicaux. L'analyse de ces discours ne sera jamais exhaustive, sans prendre en considération d'autres facteurs extralinguistiques, comme les gestes, le langage du corps, les regards, la posture et même la manière de s'habiller de l'orateur qui ont leurs poids dans l'analyse et l'interprétation de ces discours. Mais, nous nous trouvons obligées de se contenter de l'étude de ces éléments linguistiques définissant notre corpus. Au cours de notre analyse, nous traiterons les aspects adéquats qui nous permettent de vérifier la validité de nos hypothèses :

- ✓ Le repérage des marques énonciatives (les déictiques) et l'identification des stratégies discursives qu'elles dévoilent
- ✓ Le repérage des énoncés exprimant la stratégie du pathos
- ✓ Le repérage des figures de style, s'il y'en a
- ✓ Le repérage des actes perlocutoires et la classification des verbes (performatifs, statifs, déclaratifs ...)

3. Analyse du corpus :

Avant d'entamer notre analyse, nous signalons que la même analyse sera appliquée sur le deuxième discours pour que notre pratique s'achève par une conclusion sous forme d'une étude comparative entre les deux résultats obtenus. Dans l'analyse de ce corpus nous allons détecter les traces des stratégies discursives adoptées par Bouteflika afin qu'il argumente ses propos et qu'il soit digne de la crédibilité en face de ses auditeurs. Ces traces seront essentiellement, les déictiques d'une part, pour déterminer la situation d'énonciation et d'autre part pour examiner les types d'ethos inclus dans le discours. En ce qui concerne l'identification de la stratégie de pathos, nous allons repérer des énoncés exemplaires.

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

3.1. La détermination de situation d'énonciation dans le D1 :

Le contexte ou la situation d'énonciation est indispensable dans l'analyse de tout discours du fait que ses effets influent les choix énonciatifs opérés par l'orateur

Tableau 01 :

Qui parle	A qui	Quand	Où	Pourquoi
Le locuteur c'est A. Bouteflika	A ses citoyens	Le lundi, 28 Avril 2014	L'allocution c'était à la ville de Sétif	L'occasion de son investiture comme président pour le 4 ^{ème} mandat

3.1.1. L'identification des déictiques dans le discours :

Afin de répondre à la problématique sur laquelle se base notre travail de recherche, nous allons mobiliser les mécanismes qui nous aident à atteindre notre objectif. L'analyse des déictiques personnels, nous montre à quel point l'orateur est inscrit dans le discours

Tableau 02 :

L'occurrence des déictiques Personnels (les pronoms) et ses possessifs	De premier personne		De quatrième personne		De cinquième personne	
	24	13	10	34	12	06
-Je voudrais J'exprime	-Ma priorité -mon salut	-Nous serons -nous attendons	-Notre pays -Nos générations	-envers Vous -avec vous	-Vos appels -votre concours	

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

Dans ce discours, nous remarquons une fréquence importante du premier pronom personnel le « je », cette présence marque une forte volonté de Bouteflika d'incarner plusieurs types d'ethos aux moyens de ce pronom personnel et les adjectifs qu'il utilise tout au long de l'énonciation, Bouteflika commence le discours par l'expression 'Mes chers compatriotes', pour entrer en contact direct avec ses auditeurs et effacer toute distanciation établie entre un gouverneur et un gouverné.

Le pronom personnel « je » s'est utilisé dans le discours en 20 fois, chaque Je porte une forme d'ethos différente de l'autre. A titre d'exemple, nous relevons les énoncés suivants « *je voudrais tout d'abord vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir honoré de la majorité de vos suffrage* », « *je ne saurais manquer de remercier les organisations régionales et les organisations non gouvernementales* » dans ces énoncés Bouteflika exprime ses sentiments de gratitude envers ses citoyens qui l'ont réélu ,autrement ,dans les énoncés « *nous demeurerons un partenaire loyal pour la lutte contre le terrorisme* » « *améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques* » , « *la lutte contre les crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption* » il donne l'impression de loyaliste et de la transparence .

Aussi, nous constatons la présence d'un ethos de chef, qui se constitue au biais des expressions d'appel comme « *Mes chers compatriotes, Excellences, Mesdames, Messieurs* » qui lui donne un statut de chef. Cette expression appellative se répète six fois et une expression de clôture « *Gloire à nos vaillants martyrs, Vive l'Algérie* » ce statut institutionnel qui confère à légitimer son dire, s'inscrit dans un ethos préalable d'une personne réélue trois fois et remplit la fonction du président pendant trois mandats précédents

En outre, nous révélons un ethos d'une personne solidaire : « *l'Algérie sera également solidaire de ses voisins et frères* » « *améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques* » c'est trois critères moraux projetés par Bouteflika renferment la loyauté, la transparence et la solidarité qui le rendent digne d'une image de vertu qui influe fortement l'auditeur

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

D'un autre côté, la thématique du discours d'investiture dans lequel le politicien cherche à se montrer sérieux et engagé et de même à inciter les citoyens à l'action lui pousse de mettre en avant un ethos d'engagement qui reflète son attitude d'engagement expliquée ci-dessous, et présente dans ces exemples « *j'ai pris aussi des engagements envers vous* » « *je voudrais confirmer des ce jour ces engagements* » « *le premier de ces engagements est de travailler avec vous* » « *l'union européenne et nos partenaires de la Méditerranée trouveront toujours en mon pays, un acteur respectueux de ses engagements, qui milite en faveur de la paix et de la sécurité collective* ». D'après le lexique utilisé dans ces énoncés, nous constatons une inscription plus directe dans l'action. Dans cette optique, Patrick Charaudeau affirme que « *des contraintes de crédibilité qui conduisent le sujet politique à se fabriquer une image de soi un ethos qui doit servir du support d'identification pour l'auditoire : ethos de lucidité [...], ethos d'engagement en exprimant sa volonté d'agir [...]; ethos d'autorité [...]; a quoi il a été répondu à un ethos de vertu [...]* »¹

3.1.2..L'ethos et la subjectivité dans le langage :

Comme nous l'avons expliqué dans la partie théorique, l'ethos se considère comme une trace saillante de la subjectivité, afin de vérifier à quel point Bouteflika était subjectif dans ce discours nous allons classer dans le tableau suivant les marqueurs de la subjectivité illustrés par Benveniste et C. k. Orecchioni.

Tableau03 : Les marques de la subjectivité dans le D1 :

Les adjectifs	Les adverbes	Les temps employés
Chers -Vifs- présidentielle- vainqueur –nationale – populaire-publique-bon- régionales-électoral- nombreux-supreme- tendue- égarés-terroriste- difficile-loyal-étrangère-	D'abord-également- en même temps- contre- parfaitement-en effet – aussi -d'ailleurs – notamment-davantage- mieux- ensemble -plus- pleinement –toujours -	Le présent de l'indicatif Le conditionnel présent Le passé composé Le futur simple

¹Charaudeau, P. *De l'argumentation entre la visée d'influencer de la situation de communication*, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007,(en ligne),<http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>. Consulté le 2 /08/2020

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

fidèle- inséparable-subversive- criminelle-interne- consensuelle-glorieuse- sociale	solidaire- mutuellement-de plus en plus-en faveur-de plus-	aujourd'hui - en	
---	--	------------------------	--

Pour l'étude de la subjectivité dans le discours, plus particulièrement, l'étude de l'éthos comme une marque de la subjectivité, nous trouvons indispensable la prise en compte du lexique manipulé par A. Bouteflika du fait que l'usage de chaque catégorie grammaticale (adj. verbes adverbes...) exprime potentiellement le positionnement du locuteur par rapport à ses idées et à ses buts désignés. D'après ce tableau, nous constatons une fréquence importante des adjectifs et des adverbes appelés aussi les modalisateurs, ou « *toutes les expressions qui indiquent la présence de l'auteur dans son texte, et qui sont à considérer comme des marqueurs du sujet parlant²* », ce qui précède veut dire que le concept de modalisateur recouvre toutes les unités annonçant subjectives dans le langage, plus précisément les mots et les expressions épistémiques, factifs, valorisants (ou *axiologiques*) et affectifs. Les entités épistémiques (*peut-être, sans doute*) et les verbes factifs marquent, de la part du locuteur, un jugement de valeur de vérité sur une échelle *vrai- faux*. Les valorisants (comme : bon, difficile, suprême) marquent un jugement de valeur, Ces éléments renvoient ainsi aux croyances et à l'attitude du locuteur. L'emploi de la notion d'intrusion constitue une façon de décrire comment le locuteur, à travers des modalisateurs, marque sa présence, son engagement et son attitude « *l'éthos* » dans son propre dire et dans les dits d'autres êtres discursifs.

3.1.1. Le vouvoiement de l'auditeur(les algériens) comme une stratégie d'influence :

Le composant de l'auditeur c'est l'un des axes importants sur lesquels se focalise notre recherche, nous envisagerons l'étude de la présence de l'auditoire dans le discours à travers son inscription qui peut se faire de différentes façons. Nous avons montré dans le chapitre théorique *qu'elle* peut être réalisée par le biais de l'emploi des

²Cf. Coco Norén, (2000), « *L'argumentation par autorité dans les répliques de Madame Bovary* », Les polyphonistes scandinaves, n°1, P. 31-52. En ligne sur l'adresse, <http://akira.ruc.dk/~Michel/Publications/nummer-1-hel.pdf>.

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

pronoms et des lexiques de l'interpellation. Cependant, cette stratégie discursive n'est pas la seule à relever car l'énonciateur peut avoir recours au pronom personnel de la cinquième personne « vous ».

L'étude quantitative des embrayeurs dans le D1 (**tableau02**) a montré que Bouteflika rend une importance remarquable à son allocutaire en marquant son inscription dans l'allocution par l'utilisation de pronom « vous » à maintes reprises et les adjectifs possessifs « vos » et « votre » aussi. Le fait de faire recours à cet embrayeur, comme une stratégie vise l'adaptation du public dans le discours, et pour l'inscrire dans tous les actes pris par le président afin qu'il sente valorisé et responsable, en d'autres côtés, le déploiement de ce pronom marquant une relation d'interlocution de partage et d'une identité commune entre les deux instances énonciatives.

Cette relation entretenue entre le président et son public ou en d'autres termes ses citoyens, inscrite dans le D1 est manifestée dans quelques énoncés desquels nous relevons les suivants :

[1] « *Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements...* ».

[2] « *je salue la sérénité avec laquelle vous avait fait du 17 avril une fête ...* ».

[3] « *j'ai pris aussi des engagements envers vous.* ».

[4] « *le premier de ces engagements est de travailler avec vous à la préservation de la stabilité du pays*».

[5] « *je Vous renouvelle mon engagement à œuvrer avec vous...* »

3.1.4. L'identification due pathos dans le D1 :

Afin de vérifier si le président Bouteflika a exploité les émotions pour influencer sur ses auditeurs, nous relèverons les énoncés qui le montrent ci-dessous :

Exemple 01 :

« *Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir honoré de la majorité de vos suffrage* », « *je rends hommage aussi aux centaines de milliers d'agents de l'Etat* », « *je ne saurais manquer de remercier les organisations régionales et les organisations non gouvernementales que l'Algérie a sollicitées,*

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

d'avoir accepté de dépêcher leurs observateurs témoigner des conditions ayant entouré ce rendez vous électoral »

D'après ces énoncés Bouteflika exprime ses sentiments de remerciements et de gratitude envers tous les participants à la réussite de l'acte électoral présidentiel.

Exemple 02:

« Je serai par devoir, mais aussi de cœur, le président de tous les algériens et, à tous les algériens et les algériennes, que je lance un appel pour m'aider à servir notre patrie »

« Je vous appelle à servir ensemble l'Algérie dans le calme et la sérénité »

« Je vous appelle à promouvoir, de manière consensuelle, notre désir commun de démocratie et à bâtir, ensemble, une Algérie de modernité »

« Je vous appelle à un effort partagé, pour fructifier les atouts nombreux de notre grand pays »

Dans ces énoncés, Bouteflika exprime les sentiments de l'appartenance pour persuader l'auditeur et lui faire accepter d'engager dans les projets proposés.

« [...] Les expressifs comme remercier, féliciter, s'excuser, déplorer, sont définis comme

ayant pour but d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité, vis-à-

vis d'un état de choses spécifiées dans le contenu propositionnel »²⁹

Exemple 03 :

Ici, il s'agit des énoncés qui déclenchent chez l'auditeur les sentiments que Bouteflika sera le pattern de la justice et de la tolérance en jouant sur les mots par l'utilisation de quelques figures de style considérées comme l'instrument privilégié qui soutient la stratégie du pathos. Le premier énoncé exemplaire est *« la main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés que, j'appelle de nouveau à revenir dans leur foyer. la réconciliation nationale reste ma priorité »*, dans cet énoncé l'orateur met en avant une figure de style qui est la métaphore quand il compare le pays par la mère qui rassemble ses enfants et pardonne leurs erreurs quoi qu'elle que soient, en confirmant cette image figurative par son projet de réconciliation qui a reçu une grande

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

acceptation chez les citoyens. Dans le même sens, Bouteflika ajoute « *La réforme de la justice, qui a franchi des étapes significatives, sera poursuivie pour adopter nos lois aux défis rencontrés sur le terrain* »

Analyse du discours N°02 :

3.2. Tableau04 : l'occurrence des pronoms personnels dans le D2

L'occurrence des pronoms personnels et leurs possessifs	Le premier pronom		Le quatrième pronom		Le cinquième pronom		Le pronom ON
		04	0	12	06	0	02
	-je suis		-nous vivons	-notre région -nos engagements		-vos qualités -votre vaste	
	-je tiens à		-nous voulions				

Dans ce tableau, nous avons marqué l'occurrence des pronoms personnels déployés par le président Abdelaziz Bouteflika devant les participants à la 59^{ème} session de l'assemblée. Après avoir compté l'occurrence de ces pronoms, nous avons constaté une domination du quatrième pronom « Nous » par l'occurrence de 12 fois, par rapport au premier pronom « je », qui est utilisé quatre fois, alors qu'on a constaté une **absence entière du cinquième pronom « Vous »** et du pronom indéfini « On ».

Avant d'interpréter la présence considérable du pronom « nous », qui pose plus de problèmes parmi les autres catégories des pronoms, nous allons découvrir ensemble sa définition, premièrement, dans le petit dictionnaire de Larousse « *pronom personnel désigne la 1^{re} pers. Du pluriel représentant un groupe dont fait partie la personne qui parle, remplace JE dans le style officiel* »³ d'après cette citation, nous comprenons que le pronom nous est susceptible d'être un pronom de pluralisation ou un pronom d'amplification. Ainsi, l'interprétation, le sens et la catégorisation que peut avoir le

³Larousse, *Dictionnaire de français*, maison d'édition de Maury à Malesherbes, date d'édition 2010, P.288.

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

« nous » d'un énoncé à un autre dépend de l'environnement linguistique de ces parties du discours en relation avec la situation de l'énonciation et l'analyse de la chercheuse.

• "Nous" signifie généralement **moi et d'autres**, ces "autres" étant désignés plus ou moins clairement grâce au contexte et à la situation d'énonciation. On distingue (tableau

récapitulatif ci-dessous) :

- _ le "nous de majesté" : substitut seulement le "je".
- _ le "nous inclusif strict" : les personnes désignées comme étant "moi" et "vous" ;
- _ le "nous inclusif large" : "moi", "vous" et d'autres que le discours désigne plus ou moins clairement ;
- _ le "nous exclusif" : le "moi" de l'instance et d'autres personnes mais sans "vous".

Afin d'examiner le « nous » dominant dans ce discours, nous allons prendre les exemples suivants :

Exemple 1 :

*« Car **nous vivons** dans un monde plus que jamais exposé à de multiples dangers, et pour être à la hauteur des enjeux toujours plus complexes qui se posent à nous, il nous faut disposer d'un cadre multilatéral ouvert à la concertation et capable de mobiliser les moyens d'action ».*

Dans cet exemple, Bouteflika décrit la situation internationale englobant toutes les nations donc il est clair que le « nous » utilisé ici renvoie à la fois, à la personne de l'orateur, aux participants à l'assemblée qui assiste à cette allocution et même à d'autres qui sont concernés par le thème mais ne sont pas présents. Ce nous appelé un **nous inclusif large**, que l'orateur emploie d'une part pour désigner son auditeur indirectement, et en d'autre part, ce nous inclusif large regroupe l'ensemble des personnes, groupes et sociétés, et même pays qui partagent **un ethos rassembleur**

Exemple2 :

« Nous mesurons l'immensité de cette tâche puisqu'il s'agit, tout à la fois, de faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité ».

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

Dans cet exemple, Bouteflika aborde un thème qui reste une question d'actualité celle de la paix et la sécurité menacées à cause des guerres et des troubles politiques qui touchent la majorité des pays africains (le Sahara occidental) et asiatiques du monde (le Palestine colonisé). En utilisant le pronom nous, l'orateur appelle les membres de l'assemblée et toutes les organisations internationales à contribuer à aider ces pays souffrants.

Exemple 3 :

« Dans cette optique, le consensus de Monterrey qui se voulait notamment au service de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, le Plan de mise en œuvre des recommandations de Johannesburg, par lequel nous avons convenu d'inscrire le développement dans la durabilité, l'Agenda de développement de Doha pour les négociations commerciales multilatérales, gardent toute leur pertinence, et devraient conduire à prendre les mesures concrètes pour la mise en œuvre de ses engagements »

Exemple 4 :

« A l'aube de ce millénaire, nous nous étions engagés à relever les défis que nous avons énumérés et que nous voulions affronter ensemble à travers un partenariat mondial responsable. Pouvons-nous, en toute sincérité, nous satisfaire des maigres résultats que nous avons obtenus ? Nous formons l'espoir que le Sommet de 2005, qui marquera en outre le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, sera pour nous l'occasion de réaffirmer nos engagements et de prendre enfin les mesures audacieuses qui s'imposent pour les traduire dans les faits, en vue d'éradiquer la pauvreté, promouvoir le développement durable et assurer la paix et la stabilité à tous les peuples »

Nous remarquons que le contexte thématique auquel appartenant ce pronom est caractérisé par des significations sociales (appartenances groupales), où Bouteflika parle au nom de l'assemblée et au nom de tous les préoccupants des grandes questions internationales comme la paix, le développement technologique en décrivant la situation actuelle, à cette époque, et la situation souhaitable par une attitude de distanciation pour être objectif « Une attitude de distanciation exige un regard scientifique, contrôlé et objectif. Quand il parle de son domaine d'expertise, un

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

*spécialiste adopterait cette attitude et il décrirait les processus et donnerait de l'information en présentant les raisons d'une décision de manière objective »⁴ à ce moment l'orateur donne une image d'un groupe auquel il fait partie, en identifiant son statut par rapport aux questions traitées, donc l'emploi du « nous » dans ce discours marque une identité collective, **un ethos rassembleur** « *L'ethos collectif est l'image du groupe. Avec cet ethos, les membres du groupe ou du mouvement peuvent s'identifier et à l'aide de cet ethos, ils se positionnent par rapport aux autres groupes* ». ⁵*

En analysant l'utilisation de la première personne « Je », Premièrement dans l'énoncé « *C'est avec une fierté toute africaine que je vous vois assumer la présidence de l'Assemblée Générale* » Bouteflika se présente par rapport à son appartenance africaine, cette présentation identificatrice résultant de la nature du contexte d'énonciation dans lequel Bouteflika se sent « un autre différent », et même dans l'autre énoncé de clôture « je vous remercie ».

En revenant à la question de l'auditeur présent dans l'allocution, il paraît clair que Bouteflika n'ayant pas la préoccupation de l'inscrire dans son discours. Autrement dit, l'absence des pronoms désignant l'auditeur soit « tu » ou « vous » nous guide à confirmer notre hypothèse à savoir, que la nature de l'auditoire influence les stratégies de l'orateur, plus clairement, nous voulons montrer que le lien identitaire entre le locuteur et son interlocuteur se reflète dans le discours par le biais des matériaux lexicaux et grammaticaux essentiellement ancrés dans la pronominalisation « *...Dès lors les marques linguistiques du locuteur dans son texte, comme celles de l'auditoire, sont essentielles pour délimiter l'espace identitaire du discours. Qui parle ?, à qui?* »⁶ Dans notre cas, l'absence des marques énonciatifs désignant l'auditoire, qui est différent de l'orateur lui-même, est le résultat d'une appartenance à une identité différente.

⁴ **Duygu Çurum Duman** identité et ses représentations : ethos et pathos Université Technique de Yıldız, synergie Turquie n°5 -2012 pp.187-200.

⁵ Op.cit.P194.

⁶ Ibid.

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

Le pathos dans le D2 :

Au suivant, nous avons repéré les passages où Bouteflika suscite de déclencher chez son public des sentiments qui servent à leur convaincre

Énoncé 01 : « C'est avec une fierté toute africaine que je vous vois assumer la présidence de l'Assemblée Générale. Je suis convaincu que vos qualités humaines et votre vaste expérience sont un atout précieux pour l'Organisation des Nations Unies dans un contexte international troublé qui l'invite à jouer un rôle encore plus engagé, en conformité avec sa mission et les attentes de tous les peuples du monde » dans cet énoncé initiative du discours, Bouteflika exprime ses sentiments de joie et de confiance envers la présidence du nation ce qui rend l'atmosphère d'échange plus confortable et proliférable.

Énoncé02 :

« A l'aube de ce millénaire, nous nous étions engagés à relever les défis que nous avons énumérés et que nous voulions affronter ensemble à travers un partenariat mondial responsable. Pouvons-nous, en toute sincérité, nous satisfaire des maigres résultats que nous avons obtenus ? Nous formons l'espoir que le Sommet de 2005, qui marquera en outre le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies », dans cet énoncé le président utilise des mots pragmatiquement chargés des sens d'engagement envers les grandes questions politique, économiques et humaines qui touchent les pays du monde ce qui rend l'auditoire plus censé de la responsabilité et engagé.

3.3. Comparaison des deux résultats :

En effet, l'étude quantitative de l'emploi des embrayeurs dans les deux discours a démontré que le recours à l'embrayeur « vous » et de tous les possessifs qui se relie à lui (votre, vos) est relativement forte dans le D 1, à côté des pronoms « je » et « nous » en la comparant avec le D2 qui marque une absence totale du pronom « vous » et juste deux pronoms possessifs qui sont « vos » et « votre » sont employés. D'autant plus pour cette analyse comparative, nous avons abouti au résultat suivant : le locuteur en face d'un auditoire homogène, inscrit ce dernier explicitement dans son discours en le désignant par le pronom qui lui correspond or, dans un discours destiné

Chapitre III : Méthodologie de recherche et analyse du corpus

à un auditoire hétérogène, nous avons constaté, que ce dernier apparaît indirectement ou, si nous pouvons dire, s'est amalgamé avec d'autres auditeurs concernés qui sont le locuteur lui-même et d'autres.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

L'objectif majeur de notre étude, c'était de chercher les réponses aux questions suivantes :

1-Quelles stratégies discursives adopte Bouteflika dans ses discours afin de convaincre ses locuteurs ?

2- Est ce que la nature de l'auditoire, s'il est **homogène ou hétérogène (composite)**, influence le déroulement du processus argumentatif de l'orateur ?

Avant de répondre effectivement à ces questions nous avons mis des hypothèses que nous avons les trouvées les plus adéquates qui sont :

1- A. Bouteflika manierait ses propos en se comptant sur son image préconstruite chez ses auditeurs.

2-Bouteflika n'adapterais pas les mêmes stratégies discursives avec son auditoire homogène avec lequel il a des points communs et un autre composite qui est différent de lui.

En première partie, en ce qui concerne la première question ,Pour mieux appréhender les stratégies discursives utilisées par le président, nous avons opté vers une analyse pragmatico-énonciative qui a contribué à l'analyse des données collectées à la lumière de la théorie de l'énonciation et celle des actes du langage. Après l'analyse de notre corpus, nous avons exposé les résultats obtenus sous forme d'une étude comparative entre l'analyse faite dans les deux discours , comme un résultat récapitulatif nous avons déduit que :

Les stratégies discursives adoptées par le président bouteflika pour convaincre ses auditeurs sont l'ethos et le pathos , on est arrivé à ces résultats premièrement par l'étude des moyens pronominaux déployés , dont l'utilisation des pronoms personnels révèlent une stratégie d'influence, dont l'emploi du pronom « je » dans le D1 par bouteflika c'est pour constituer des images représentatives de lui afin d'appréhender leur conviction en d'autre part, l'identification du stratégie du pathos c'était au moyen des énoncés exemplaire chargés des émotions orientées par bouteflika pour manipuler ses idées, points de vus et ses projets.

En deuxième partie, nous somme arrivées à répondre à la deuxième question, qui est en relation avec l'auditoire , le résultat obtenu confirme le deuxième hypothèse à savoir que bouteflika n'adopter pas les mêmes stratégies en face d'un public

Conclusion générale

homogène duquel il fait partie et avec lequel, il partage le lien de l'appartenance et de l'identité où il l'inscrit son auditoire par le pronom personnel de désignation qui est le « vous », en incarnant un ethos d'une personne tolérant engagé et réconciliateur, alors que quand il se trouve en contact avec un public hétérogène ou composite différent de lui , il ne le désigne pas directement par le pronom « vous » mais, il utilise un **nous inclusif large**, pour désigner son auditeur indirectement , dont le nous inclus le vous, en incarnant un ethos collectif .

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références Bibliographiques

I. Ouvrage :

- 1-Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Nathan, 1999.
- 2- Benveniste Émile, *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris.
- 3-Bensebia Abdelhak Abderrahmane, *Le fonctionnement des mécanismes discursifs dans le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006*, Université de Mostaganem,
- 4-Bracop Martine, *introduction à la pragmatique*, 2^{ème} édition De Boeck duculot, Bruxelles, 2010.
- 5-Maingueneau Dominique, *les termes clés de l'analyse du discours*, édition du Seuil, février 1996.
- 6-Maingueneau Dominique, *discours et analyse du discours*, Armand Colin, paris, 2014.
- 7-Robrieux Jean-Jacques, *rhétorique et argumentation*, 2^{ème} édition, Nathan Université, paris, 2000.

II. ARTICLES :

- 1- Duchastel, Jules et Armony, Victor, *secondes journée internationales d'analyse statistique de données textuelles*, Montpellier (France) ,21 et 22 Octobre 1993 « un protocole de description de discours politique »
- 2- Ruth. A. et.Poselyne.K.la revue de « Mots.les langages du politiques », *Argumentation et discours politique* .N° :94 Novembre 2010.P.14
- 3- Patrick Charaudeau : *le discours politique*, Paris : Vuibert, 2005.
- 4- D. Mayaffre, *cahier de la Méditerranée, Dire son identité politique*, n°66,2003.
- 5-Dominique Maingueneau, *l'ethos de la rhétorique à l'analyse du discours version raccourcie et légèrement modifiée de 'problèmes d'ethos '*, pratique n° 113-114, juin 2002.
- 5-Philippe, Breton, *l'argumentation dans la communication*. La découverte, paris, 2003.

II Dictionnaires :

- 1- P.Charaudeau. Maingueneau. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Edition du seuil, paris, 2002.P.592.

Références Bibliographiques

- 2- Larousse, Dictionnaire de français, date d'édition 2008, France.
- 3- J.Dubois et al, le dictionnaire de sciences du langage, ©Larousse-Bordas, 1994 la première édition
- 4- Le dictionnaire de la littérature, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain. 2^{ème} édition de « Quadrige », ouvrage publié en 2010, juin à Paris.

III I. Sitographie :

- 1-Le discours politique, analyses-du-discours.com, (enligne),<http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>, consulté le 14/05 /2020.
- 2-Charaudeau Patrick. Site Internet, <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l'argumentation-entre-les.html>.
- 3-**Lise Fontaine**, Une analyse pragmatique des pronoms personnels: Etude d'un discours sur la propagande raciste dans une communauté virtuelle site internet <https://www.researchgate.net/publication/236135725>.

III Thèses et mémoires :

-**Benbekkar Ouahiba**, *pouvoir autorité et action(s) politique(s) Analyse textuelle pragmatico-énonciative, rhétorique des discours d'investitures du président Abdelaziz Bouteflika (1999- 2004)*. Université d'Oran 02, soutenu par 2017.

-**Mme BoumendilBeddek, Samia**, *l'argumentation dans l'éditorial du quotidien d'Oran : mise en scène persuasive entre dispositif matériel et scénographies énonciatives*, thèse de doctorat en sciences en langue française, université d'Oran 2.

_ **Chemec .Mohamed**, *Analyse du discours politique d'expression française du président Abdelaziz Bouteflika : L'emploi de la négation*, université de mentouri à Constantine, 2009.

_**M. Debbakh, Houria**, *Ethos présidentiel : pour une analyse discursive, cas de discours de Bouteflika*, Mémoire de Master en littérature et analyse du discours. Université Kasdi Merbah d'Ouargla.

_ **Moustiri Zineb (2016)**, pour une étude sociolinguistique des discours épilinguistiques : le français dans l'imaginaire linguistique des enseignants algériens, université de Biskra, sous la direction de professeur Bensaleh, une thèse de doctorat en sciences du langage.

ANNEXES

Discours N°01 :

Mes chers compatriotes,

Excellences, Mesdames, Messieurs

Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir honoré de la majorité de vos suffrages, je salue aussi la sérénité avec laquelle vous avez fait du 17 avril une fête de la démocratie, au service de la stabilité de notre pays et de son édification.

J'exprime également ma considération aux autres candidats à cette élection présidentielle, dont le premier vainqueur aura été l'Algérie.

Je rends hommage aussi aux centaines de milliers d'agents de l'Etat, dans les rangs de l'Armée nationale populaire, des services de sécurité et de la fonction publique, qui ont veillé sur l'organisation, la sécurisation et le bon déroulement de ce scrutin.

Je ne saurais manquer de remercier les organisations régionales et les organisations régionales et les organisations non gouvernementales que l'Algérie a sollicité, d'avoir accepté de dépêcher leurs observateurs témoigner des conditions ayant entouré ce rendez-vous électoral.

Mes chers compatriotes

En répondant à vos appels nombreux sollicitant ma candidature, j'ai pris aussi des engagements envers vous. A présent que vous m'avez réélu à la Magistrature suprême, je voudrais confirmer dès ce jour ces engagements, étant entendu que j'ai l'occasion, dans les semaines et les mois à venir sur chacun d'entre eux dans le détail, au fur et à mesure de l'action que j'aurai à mener pour les concrétiser.

Le premier de ces engagements est de travailler avec vous à la préservation de la stabilité du pays.

La main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés que j'appelle de nouveau à revenir dans leur foyer. La réconciliation nationale reste ma priorité, au nom du peuple qui l'a faite sienne. En même temps, la loi sanctionnera tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens.

Dans notre sous région qui traverse une conjoncture difficile, nous demeurerons un partenaire loyal pour la lutte contre le terrorisme, dans le respect des principes guidant notre politique étrangère. Fidèle à son credo de non-ingérence, l'Algérie sera également solidaire de ses voisins et frères, au service de leur stabilité dont la sienne est inséparable.

Le peuple algérien pourra compter sur son Armée nationale populaire et ses services de sécurité pour protéger le pays de toute tentative subversive ou criminelle d'où qu'elle vienne. Dans le même temps, je lance un appel à tous nos compatriotes à

Annexes

l'effet de placer l'intérêt national au-dessus toutes divergences ou différences politiques, au demeurant parfaitement admissibles en démocratie.

En effet, ni la démocratie, ni le développement ni aucune autre ambition nationale ne pourra avancer sans stabilité interne et, disons-le aussi, sans une entente nationale forte, qui sera la meilleure protection du pays contre toute entreprise hostile pouvant le menacer de l'extérieur

D'ailleurs, c'est avec la volonté résolue de renforcer notre entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que je relancerai sous peu, le chantier des réformes politiques qui aboutira à une révision constitutionnelle consensuelle

Les forces politiques, les principales représentations de la société civile, ainsi que les personnalités nationales seront conviées à s'associer à cette entreprise de première importance.

Dans le respect des principes fondamentaux que la constitution elle-même met à l'abri de toute remise en cause, et sans préjudice des avis des participants à la concertation que nous organiserons, la révision de la Loi fondamentale sera notamment destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition, et à garantir davantage les droits et libertés des citoyens.

Nous ouvrirons d'autres chantiers aussi, notamment pour améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques, et pour promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locales.

La réforme de la justice, qui a franchi des étapes significatives, sera poursuivie pour adapter nos lois aux défis rencontrés sur le terrain.

Il en sera ainsi en ce qui concerne la lutte contre les crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption. Il en sera de même pour protéger davantage les cadres gestionnaires dans l'accomplissement de leurs missions. Il en sera de même aussi pour renforcer la sécurité des citoyens et de leurs biens contre toutes les formes de banditisme et de violence.

Mes chers compatriotes,

Avec votre concours, je veillerai à la poursuite du développement et à l'avènement d'une économie diversifiée, de plus en plus forte, complémentaire à notre potentiel en hydrocarbures.

Nos efforts conforteront également la lutte contre les disparités régionales. A ce titre, le prochain programme quinquennal d'investissement public, qui sera dense au profit de tous les secteurs et de toutes les régions du pays, englobera aussi de nouvelles

Annexes

mesures en faveur des wilayas du Sud et des Hauts plateaux ainsi que des régions montagneuses.

En outre, nous valoriserons nos potentialités agricoles, minières, touristiques et autres, le soutien de l'Etat sera maintenu à l'agriculture ainsi qu'aux entreprises et investisseurs publics et privés, sans aucune discrimination.

L'apport des partenaires étrangers continuera d'être sollicité pour accompagner et intensifier notre développement national, sur la base de l'intérêt mutuel ainsi que du transfert de savoir-faire et de technologie.

Nous poursuivons nos efforts d'insertion de l'économie nationale dans son environnement extérieur, et d'abord notre espace régionale. Cette démarche sera loyale, et nous attendons de nos partenaires et amis, leur compréhension de nos demandes en faveur de nos opérateurs nationaux, de sorte que l'échange plus dense vers lequel nous irons soit équitable et mutuellement avantageux.

Mes chers compatriotes,

Je vous renouvelle mon engagement à œuvrer avec vous pour de nouvelles avancées politiques et économiques, de sorte que notre pays soit à la hauteur des réalités et défis du monde d'aujourd'hui, mais aussi de vos propres aspirations, y compris celles de nos générations montantes.

Ces avancées seront réalisées dans la fidélité aux constantes découlant de notre glorieuse révolution de Novembre, y compris la justice sociale.

En effet, nous veilleront à faire évoluer la qualité de notre développement humain, entre autres, dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la santé. De plus, notre développement tiendra pleinement compte des droits des citoyens démunis, ainsi que des devoirs de notre société envers les personnes aux besoins spécifiques.

Ainsi, nous veillerons à rationaliser la dépense publique pour éviter les gaspillages et pour que soient mieux ciblés les soutiens de l'Etat, qui seront maintenu pour ceux auxquels ils sont dus, notamment pour l'accès au logement, à l'enseignement et aux soins, pour les retraites et pour le pouvoir d'achat des démunis.

Notre jeunesse se verra offrir les moyens de s'insérer dans le monde du travail. Outre une formation de qualité et un appui à l'emploi dans les différents secteurs de l'économie, la jeunesse continuera d'être soutenu et accompagnée pour créer ses propres activités et contribuer ainsi au développement du pays.

Mes chers compatriotes,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Annexes

En ce jour particulier, je voudrais redire aux peuples frères, amis et partenaires et à leurs gouvernements respectifs, toute l'estime que le peuple algérien nourrit envers eux.

Fidèle à ses principes et à ses traditions, l'Algérie demeurera un acteur engagé au sein de la communauté des nations, pour la paix, la sécurité et la coopération dans le monde, ainsi que pour le triomphe des causes justes.

La construction du Maghreb arabe reste notre priorité et nous serons disponibles pour concourir, avec les autres peuples maghrébins, à la réunion des conditions à même de permettre la concrétisation de cet idéal.

L'Algérie sera toujours un membre engagé de la ligue des Etats arabes et de l'Union africaine, pour la concrétisation de leurs objectifs de soutien des nobles causes, dont celle de la Palestine, d'unité, de fraternité, et d'intégration régionale.

L'Union européenne et nos partenaires de la Méditerranée trouveront toujours en mon pays, un acteur respectueux de ses engagements, qui milite en faveur de la paix et de la sécurité collective, et qui travaillera pour une coopération fondée sur le respect mutuel et sur des intérêts partagés.

Dans le reste du monde, l'Algérie sera fidèle à ses amitiés nombreuses et aux solidarités qu'elle y a bâties. Le peuple algérien cultive le respect et l'amitié envers ses partenaires en Europe, en Asie et à travers les Amériques.

Son gouvernement travaillera, avec les gouvernements concernés à l'approfondissement des liens de coopération et d'échange multiformes, ainsi que de solidarité pour la paix et la sécurité internationale. **Mes chers compatriotes,**

En renouvelant aujourd'hui ces quelques engagements majeurs, je tenais avant tout à vous confirmer que le programme sur lequel vous m'avez accordé la majorité de vos suffrages, est pour moi un engagement sacré à votre endroit.

Ensemble nous y travaillerons, et ensemble nous le concrétiserons avec l'aide de Dieu.

J'aborde aujourd'hui le mandat que vous m'avez confié comme un sacrifice pour la patrie que j'ai servie durant toute ma vie, et comme nouvelle preuve de ma fidélité à mes compagnons de lutte, tombés au champ d'honneur, privés de la chance de voir l'Algérie recouvrir son indépendance.

Permettez-moi donc de solliciter, dès ce jour, votre aide précieuse, vous tous mes chers compatriotes, où que vous soyez, ici en Algérie, ou au sein de la communauté nationale à l'étranger à laquelle mon salut fraternel.

Je serai par devoir, mais aussi de cœur, le président de tous les algériens et toutes les algériennes, par delà vos obédiences partisans ou politiques, que je lance un appel pour m'aider à servir notre Patrie.

Annexes

Je vous appelle à promouvoir, de manière consensuelle, notre désir commun de démocratie et à bâtir, ensemble, une Algérie de modernité, dans l'attachement à nos constantes nationales ainsi qu'aux composantes de notre identité nationale, l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité.

Je vous appelle à un effort partagé, pour fructifier les atouts nombreux de notre grand pays, le doter d'une économie de plus en plus puissante, et garantir à chacun de ses citoyens une vie décente, dans la solidarité sociale.

En cette année qui sera marquée par le 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, je vous appelle à faire ensemble le serment de construire cette Algérie dont ont rêvé nos Héros les chouchous, une Algérie qui, avec l'aide du tout puissant, sera à la hauteur des espérances de nos générations nouvelles.

Gloire à nos vaillants martyrs

Vive l'Algérie.

Discours N° :02

Devant la 59^{ème} session L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

New York, le 21 septembre 2004

Monsieur le Président,

C'est avec une fierté toute africaine que je vous vois assumer la présidence de l'Assemblée Générale. Je suis convaincu que vos qualités humaines et votre vaste expérience sont un atout précieux pour l'Organisation des Nations Unies dans un contexte international troublé qui l'invite à jouer un rôle encore plus engagé, en conformité avec sa mission et les attentes de tous les peuples du monde.

Car nous vivons dans un monde plus que jamais exposé à de multiples dangers, et pour être à la hauteur des enjeux toujours plus complexes qui se posent nous, il nous faut disposer d'un cadre multilatéral ouvert à la concertation et capable de mobiliser les moyens d'action en vue d'édifier un ordre international stable, sûr et solidaire.

Nous mesurons l'immensité de cette tâche puisqu'il s'agit, tout à la fois, de faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité, de maîtriser le cours de la mondialisation, de préserver l'environnement et de faire reculer la faim, les maladies et l'ignorance.

Un cadre multilatéral s'avère plus que jamais nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre en toute légitimité et avec un maximum d'efficacité l'action collective et solidaire qu'appelle la montée des défis globaux.

Pour s'acquitter pleinement des missions et des responsabilités qui leur reviennent dans ces domaines, les Nations Unies sont donc placées devant l'exigence d'ajustement, de réadaptation et de réforme de leurs structures et de leurs mécanismes qui leur permettront de renforcer leurs capacités d'action. En mettant en

place un panel de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, le Secrétaire Général a incontestablement contribué à relancer la réflexion sur le renouveau de la coopération multilatérale, et sur ce que devra être l'Organisation des Nations Unies du vingt et unième siècle.

Monsieur le Président,

Bien des facteurs de tension continuent de marquer la situation internationale en même temps qu'apparaissent de nouvelles sources d'instabilité et d'incertitude. Une approche d'ensemble s'impose au regard du caractère interdépendant et indissociable de ces questions sur tous les plans politique, économique, social et culturel. C'est qu'aujourd'hui plus que jamais, la sécurité est indivisible. Elle ne peut se concevoir sans une lutte résolue contre le terrorisme. Elle ne peut éluder la nécessité de redoubler d'efforts pour le règlement et la prévention des conflits. Elle ne saurait non plus ignorer l'impératif de promotion d'un développement mondial équilibré, équitable et durable. Elle doit enfin se fonder sur un dialogue authentique des religions, des cultures et des civilisations.

Monsieur le Président,

Il est indéniable qu'un travail remarquable a été accompli depuis que la lutte contre le terrorisme a été érigée en priorité absolue par la communauté internationale. Malgré les efforts déployés et les moyens utilisés, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, en particulier, il est urgent de s'accorder sur une définition commune du terrorisme pour placer, à l'abri des amalgames, la lutte légitime des peuples contre l'occupation étrangère, et mettre fin aux dérives et manipulations qui assimilent le terrorisme à une région géographique, une religion, une culture ou une civilisation. L'élaboration d'une convention globale sur le terrorisme devient plus importante et plus urgente que jamais, alors que nous la réclamons depuis plus d'une décennie.

Monsieur le Président,

Dans le voisinage immédiat de l'Algérie, le conflit qui oppose depuis près de trente ans le Front Polisario au Royaume du Maroc reste un problème de décolonisation inachevée. L'ONU a, depuis longtemps, clairement établi que le Sahara Occidental était un territoire non autonome relevant de la résolution 1514. Le Plan de paix unanimement accepté par le Conseil de Sécurité prévoit un cadre de règlement juste et définitif à travers le libre exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Dans la recherche d'une solution satisfaisante, l'Algérie a apporté un appui constant au Secrétaire Général des Nations Unies et à son Envoyé Personnel, M. James Baker, qui a amplement mérité de notre Organisation pour ses efforts inlassables. Elle continuera d'apporter son soutien au Plan de Paix des Nations Unies et de manifester sa pleine disponibilité à contribuer à sa mise en œuvre dans le souci de renforcer la stabilité de notre région et la solidarité entre ses peuples. Je tiens à redire ici que l'Algérie ne peut ni ne veut se substituer au peuple du Sahara Occidental dans la détermination de son avenir. Toute tentative d'inscrire la question du Sahara occidental dans un contexte autre que celui du parachèvement d'un processus de décolonisation relevant de la responsabilité des Nations Unies ne

peut que conduire à un échec et retarder un règlement définitif.

Monsieur le Président,

Sur le continent africain, des efforts intenses se poursuivent dans le cadre de l'Union Africaine pour assurer la paix et la sécurité et ils ouvrent des perspectives réelles pour le règlement des conflits régionaux. Ils relèvent de la ferme volonté de l'Afrique de s'inscrire dans une nouvelle ère de stabilité et de progrès.

Le Conseil Africain de Paix et de Sécurité, inauguré il y a à peine quelques mois, doit jouer un rôle primordial dans ce domaine et il devra pour cela disposer de l'autorité et des moyens matériels nécessaires à une si difficile mission.

D'autre part, avec les plates-formes de l'Union Africaine et du Nepad, l'Afrique dispose maintenant de cadres et instruments mieux adaptés à la nature des problèmes qu'elle doit résoudre.

Les conditions pour l'instauration d'un partenariat authentique, équilibré et mutuellement bénéfique entre l'Afrique et ses partenaires n'ont jamais été aussi favorables. Une mutation prometteuse de ces relations prend déjà forme et consistance. C'est dire combien il est important de poursuivre et d'intensifier les encouragements permettant à l'Afrique de réussir l'œuvre de paix, de développement et d'intégration qu'elle a résolument engagée.

La constitution d'ensembles régionaux en Afrique comme sur les autres continents est nécessaire dans une logique d'intégration à l'économie mondiale, et à leur tour, ces ensembles concourent à l'unification économique du monde.

Au regard de ces enjeux, la construction de l'Union du Maghreb Arabe prend toute sa signification stratégique pour les pays de la région.

L'Algérie ne ménage pas sa contribution à la réalisation de ce projet qui cristallise les aspirations et les ambitions des peuples du Grand Maghreb. De notre point de vue, cette édification devrait représenter un objectif suffisamment élevé pour dépasser les malentendus ou les différends qui peuvent se présenter entre les pays de la région.

De même, la coopération euro-méditerranéenne et les relations avec l'Europe constituent pour l'Algérie un choix naturel dicté par notre ambition partagée de construire un espace commun de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité.

A travers l'Accord d'association avec l'Union européenne et les négociations en cours pour son accession à l'OMC, ainsi que sa participation active au processus de Barcelone, l'Algérie manifeste son ferme attachement à un partenariat rénové pour la réalisation de ce nouvel espace euro-méditerranéen.

Monsieur le président,

Dans la partie orientale de la Méditerranée, le Moyen-Orient continue de vivre au rythme de la violence et des affrontements, et la perpétuation de cette situation, outre qu'elle heurte toutes règles de morale et d'humanité, constitue un danger permanent pour la paix et la stabilité dans le monde.

En Palestine occupée, le processus de paix est plus que jamais dans l'impasse.

La répression brutale des populations civiles palestiniennes, les attaques incessantes contre l'Autorité palestinienne, ses institutions et ses dirigeants, la

poursuite de la politique de colonisation, la construction du mur de séparation en violation du droit international comme l'a confirmé la Cour Internationale de Justice,

Les reniements par Israël de ses obligations contractées à Oslo et ses manœuvres visant à vider de toute substance la Feuille de Route ont réduit à néant les chances de parvenir à un règlement juste et définitif du conflit israélo-arabe.

Pourtant les paramètres d'un tel règlement ont, depuis longtemps, été identifiés et ils font l'objet d'un large consensus international auquel les pays arabes sont partis prenantes, et qui est consacré dans la Feuille de Route elle-même endossée par le Conseil de Sécurité. La privation du peuple palestinien de ses droits les plus légitimes et en particulier de son droit à disposer d'un Etat aux frontières sûres et reconnues, est en définitive un échec de la communauté internationale et une mise en doute de la morale internationale.

Dans la même région, le peuple irakien se trouve dans une situation dramatique et est confronté à des défis nombreux et complexes qu'il ne peut relever sans l'appui de la Communauté internationale et, à l'évidence, de celui de l'Organisation des Nations Unies.

Le rôle et la contribution de notre organisation sont aujourd'hui essentiels, car la mission qui lui est assignée par la résolution 1546 est d'importance critique pour le redressement de l'Irak dans le respect de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. La persistance de la situation actuelle en Irak conduit à un pourrissement aux conséquences incalculables non seulement pour la stabilité de la région, mais également pour la paix dans le monde.

Monsieur le Président,

Marqué par ces violences, par l'extension de la misère et de la maladie, le 21^{ème} siècle qui a commencé dans l'explosion du terrorisme et les affrontements entre les

peuples, sera-t-il le siècle de la barbarie et du déchaînement de la force contre le droit, alors que sur un autre plan, les sciences et les techniques enregistrent de nouvelles conquêtes qui devraient servir à l'amélioration de la vie des humains sur terre ?

A l'ère de la mondialisation, le défi du développement appelle à des efforts collectifs dans les sphères du commerce, des finances, de la technologie et de la production, de même qu'à la mise en œuvre de stratégies spécifiques pour vaincre la pauvreté, les maladies et l'ignorance.

Dans cette optique, le consensus de Monterrey qui se voulait notamment au service de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, le Plan de mise en œuvre des recommandations de Johannesburg, par lequel nous avons convenu d'inscrire le développement dans la durabilité, l'Agenda de développement de Doha pour les négociations commerciales multilatérales, gardent toute leur pertinence, et devraient conduire à prendre les mesures concrètes pour la mise en œuvre de ses engagements. Cela suppose de nouvelles avancées en matière de financement du développement, d'allègement de la dette extérieure, d'impulsion des flux d'investissements directs en direction des pays en développement, d'ouverture

Annexes

des marchés et de transfert de technologie.

A l'aube de ce millénaire, nous nous étions engagés à relever les défis que nous avons énumérés et que nous voulions affronter ensemble à travers un partenariat mondial responsable. Pouvons-nous, en toute sincérité, nous satisfaire des maigres résultats que nous avons obtenus ? Nous formons l'espoir que le Sommet de 2005, qui marquera en outre le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, sera pour nous l'occasion de réaffirmer nos engagements et de prendre enfin les mesures audacieuses qui s'imposent pour les traduire dans les faits, en vue d'éradiquer la pauvreté, promouvoir le développement durable et assurer la paix et la stabilité à tous les peuples.

Je vous remercie.

Résumé

Dans notre travail de mémoire nous avons mis l'accent sur les stratégies discursives adoptées par l'ex président Abdelaziz Bouteflika pour convaincre et persuader ses auditeurs, qui sont dans notre corpus en deux types, des auditeurs homogènes et autres composites. En premier lieu nous avons cherché les stratégies qui sont l'ethos et le pathos et en second temps, nous avons montré que le changement de l'auditeur due au changement des procédés de l'argumentation autrement dit, en face d'un auditoire homogène, l'orateur se trouve plus proche et subjectif à la différence de l'auditoire hétérogène ou il se distance de lui.

Mots-clés: Discours politique, l'argumentation, auditoire, identité, ethos, pathos.

المخلص

حاولنا في هذا البحث العلمي تسليط الضوء، على الاستراتيجيات الخطابية و غيرها من الاستراتيجيات اللغوية المنتهجة في الخطاب السياسي للرئيس السابق عبد العزيز بوتفليقة و هي الايتوس أو الصورة الذاتية للخطيب و الباتوس و هي تقنية تعتمد على توظيف المشاعر في سبيل الوصول لإقناع جمهوره المستمع الذي ينقسم بدوره في عملنا هذا إلى نوعين المستمع المنسجم و آخر مركب و باختلاف طبيعة هذا المستمع تختلف استراتيجيات الإقناع المتبناة من طرف الخطيب حيث انه أمام مستمع منسجم ينتمي إليه يجد نفسه أكثر ذاتية بينما انه أمام مستمع مركب مختلف عنه فانه يخلق مسافة بينهما.

الكلمات المفتاحية: الخطاب السياسي_ الإقناع_ المستمع_ الهوية الايتوس أو الصورة الذاتية _ الباتوس.